

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1992)
Heft: 44

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nouvelles cantonales

BERNE

Acquisition

Le groupe zurichois Ringier, un des principaux groupes de presse alémanique, va s'offrir 35 % du capital-action du "Bund", deuxième quotidien bernois (tirage : 60.000 exemplaires). L'accord portant sur la reprise devrait être signé courant novembre, d'après Michael Ringier, Président du conseil d'administration du groupe.

FRIBOURG

Pas de contribution de solidarité

Les contribuables fribourgeois n'auront pas à déboursier les 3 centimes additionnels par franc payé à l'Etat, qui auraient été prélevés comme contribution de solidarité pour financer les prestations complémentaires AVS-AI. Cette décision a été prise par le Grand Conseil qui a écouté ainsi les critiques de la droite pour qui il s'agissait d'un impôt déguisé. Les députés ont donc supprimé la principale mesure du paquet d'économies proposées par le Conseil d'Etat pour améliorer les finances cantonales.

GENEVE

Politique

Le Parti démocrate-chrétien, qui vient de fêter son centième anniversaire, accueille un nouveau président depuis le 5 novembre : Bénédic Fontanet. Vice-président du parti depuis six mois, député au Grand Conseil depuis trois ans, il succède à Jacques Schär à la tête du parti démocrate-chrétien genevois.

Concurrence française

Il va y avoir des remous dans le secteur des pompes funèbres. Michel Leclerc, fils du célèbre Edouard, grand casseur de prix

devant l'Eternel, après s'être attaqué au monopole des pompes funèbres en France, part à la conquête de l'Europe. Et sa première étape est la Suisse. Il a déjà prévu de s'implanter à Zurich, Berne, Bâle et Lucerne. A Genève, il y est depuis le 23 octobre : la gratuité des funérailles offertes aux habitants de la ville pose problème à la municipalité à la recherche de solutions plus adaptées à sa situation financière actuelle. Décidé à se servir de cette première comme modèle pour toute la Suisse, Michel Leclerc casse les prix : ses tarifs sont 40 à 50% moins chers que les autres...

LUCERNE

Aérodrome cherche emploi

L'aérodrome militaire d'Emmen craint pour ses emplois. En effet, si une votation populaire venait à empêcher l'achat des 34 nouveaux avions de combats pour l'armée suisse, 350 des 800 places de travail de l'aéroport seraient menacées. Emmen, dont un cinquième du chiffre d'affaires est assuré par l'aviation civile, cherche de nouveaux débouchés. C'est ainsi que l'aérodrome s'est vu confié l'entretien d'un Boeing 737-300 de la compagnie suisse de charter Trans European Airways (TEA). Selon le directeur de l'établissement, Hansjürg Kobelt, il s'agit de déterminer si ce genre de prestation peut devenir permanent.

NEUCHÂTEL

Augmentation des taxes sur les véhicules

Pour la deuxième fois en quelques mois, le Parlement neuchâtelois décide d'augmenter les taxes sur les véhicules. Un premier projet, prévoyant une hausse de 20 %, avait été accepté en

juin 1991. La section locale du Touring Club de Suisse (TCS) avait lancé alors un référendum qui, grâce au 24.000 signatures recueillies, avait fait reculer le gouvernement. Aujourd'hui, la hausse prévue serait de 12% en moyenne. Elle devrait rapporter 3 millions de francs supplémentaires. Une somme insuffisante, disent certains, étant donné les engagements de l'Etat dans le domaine routier : 275 millions de fr.s. doivent être investis d'ici l'an 2000.

NIDWALD

Le choix de la Cedra

Ceux qui avaient vu le film de Fredi Murer, "La montagne verte", se souviendront de l'histoire et du site. L'histoire : la Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs (CEDRA), mandatée par la Confédération, cherche désespérément un site où entreposer des déchets nucléaires et ce, depuis 1983. Plusieurs villages ont fait de la résistance : Olon, qui avait accueilli très fraîchement les ingénieurs de la CEDRA, Engelberg dans le canton de Nidwald, pour ne citer qu'eux. La CEDRA et d'ores et déjà réalisé un certain nombre de sondages dans le nord-est de la Suisse. Et Wolfenschiessen, une commune du canton de Nidwald, propriétaire du Wellenberg, semble plaire énormément à la CEDRA. Laquelle n'a pas ménagé ses efforts de séduction : la route entre les hameaux de Grafenort et de Altseller a été élargie à ses frais, la plate-forme de sondage à Oberrickendorf devrait prochainement être transformée en terrain de sport, sans oublier les nouvelles canalisations d'eau, le réservoir d'eau... Un petit grain de sel toutefois : si les habitants de la commune de Wolfenschiessen n'ont pas formellement op-

posé de refus à la CEDRA, c'est le canton, par l'intermédiaire de la Landsgemeinde qui n'est pas d'accord. La Landsgemeinde a en effet créé un précédent juridique en décrétant que le sous-sol nidwalien, jusque lors sans propriétaire déclaré, était sous juridiction cantonale. La CEDRA a déposé un recours que le Tribunal Fédéral a rejeté cette année, estimant que ce problème ne relevait pas de sa compétence, mais de celle des Chambres fédérales... Ceci dit, la CEDRA devra remettre son rapport au Conseil Fédéral dans le courant de l'année prochaine. C'est le Conseil Fédéral qui doit décider de l'emplacement. Ainsi, aucun des sites envisagés à l'heure actuelle n'est vraiment à l'abri de la décision gouvernementale. Surtout, la loi sur la radioprotection, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier prochain, interdira à la Suisse d'exporter ses déchets nucléaires : il faudra bien trouver un endroit où les entreposer...

OBWALD

Pas de condamnation pour avoir aidé les Kurdes

L'enquête contre les neuf personnes qui avaient caché plusieurs familles de Kurdes menacées d'expulsion l'an dernier et qui avaient été poursuivies en justice pour ces faits, vient d'être suspendue. Dans quatre cas, la Commission de justice d'Obwald a tenu compte du fait que les personnes avaient agi en pensant être dans une situation d'urgence et qu'il leur fallait protéger les réfugiés d'un danger imminent. L'attention des enquêteurs avait surtout été retenue par Peter Zuber, fondateur de l'Action pour les demandes d'asile rejetées (AAA) et par Margrit Spichtig, qui avait été condamnée cinq mois auparavant par la Commission à

Nouvelles cantonales

cinq semaines de prison ferme et à une amende de 2000 frs.s.. Finalement, ce verdict qui avait été rejeté par les accusés, a été suspendu.

SAINT GALL

Formation

Deux nouveaux instituts ouvrent leurs portes à la "Hochschule" de Saint Gall (HSG) : l'un est consacré à la comptabilité et au contrôle de gestion, l'autre à l'économie et à l'écologie. D'après la direction de la HSG, un diplôme devrait probablement venir sanctionner les études de contrôle de gestion, mais il est plus probable qu'il ne sera question que d'un séminaire, au moins pendant un certain temps.

SCHWYZ

Axenstrasse

Huit mois après la fermeture de l'Axenstrasse, menacée par les éboulements, la principale liaison routière entre le canton de Schwyz et celui d'Uri a été réouverte à la circulation. Après des travaux qui auront coûté la vie d'un ouvrier et celle d'un plongeur, le tunnel de l'Oelberg, long de 350 mètres, qui contourne la zone dangereuse, a pu ainsi être inauguré le 17 octobre dernier. La facture totale de l'ouvrage s'élève à 25 millions de frs.s.

VALAIS

WWF recherche secrétaire

Avis aux perles : la section valaisanne du WWF n'a toujours pas trouvé de remplaçant pour son secrétaire général Pascal Ruedin, démissionnaire. Si une dizaine de candidatures ont déjà été examinées, aucune ne semble jusqu'à lors avoir retenu l'attention de la section - un problème de compétence, apparemment.

Contre l'augmentation du prix de l'essence

Les sections valaisanne et vaudoise de l'Automobile Club de Suisse (ACS) ont décidé d'apporter leur soutien à la demande de référendum sur le prix de l'essence. La section valaisanne propose d'ailleurs que l'ACS lance ce référendum. L'argument principal contre l'augmentation désirée par le gouvernement fédéral : le Conseil Fédéral n'a donné aucune garantie en ce qui concerne l'achèvement du réseau autoroutier.

VAUD

La rue Haldimand définitivement piétonne

Fermée depuis un an à la circulation automobile pour cause de travaux, la rue Haldimand, à Lausanne, va rester définitivement piétonne. Plus de voiture donc, puisqu'une étude d'impact récemment effectuée a conclu favorablement en ce sens. L'Exécutif lausannois avait déjà tenté en 1988 de créer une zone piétonne en cet endroit. Mais des recours déposés auprès du Conseil d'Etat avaient poussé celui-ci à trancher en faveur d'une demi-mesure : la fermeture de la rue à la circulation devait être provisoire, le temps d'achever les travaux prévus.

Modernisation de la gare de Lausanne

Les CFF vont investir 60 millions de frs.s. pour moderniser la gare de Lausanne. Les travaux, qui devraient durer jusqu'en 1996, toucheront peu l'extérieur de la gare construite au début du siècle (entre 1911 et 1916) par les architectes Tailens, Dubois et Monod. Par contre, l'intérieur sera considérablement remanié. Suppression des ajouts peu esthétiques,

agrandissement de l'espace d'accueil des clients, concentration des services de vente dans la zone est du hall, tandis que l'ouest de la zone centrale où se trouvent actuellement les guichets et les salles d'attentes sera voué à un usage commercial (magasins,

restaurants, kiosques). L'architecte lausannois Danilo Mandada, à qui l'on doit le projet de réaménagement de la gare, regrette cependant que le restaurant d'entreprise, construit en 1974 sous le grand passage voûté, ne soit pas déplacé, faute de moyens. ■

Offrez
Le Messenger Suisse

Noël est devant la porte. Et avec lui l'époque où on pense tout particulièrement aux amis. Alors, pourquoi ne pas leur faire plaisir en leur offrant un abonnement au Messenger Suisse ? Non seulement vous leur offrirez la garantie d'une information régulière sur l'actualité suisse, mais aussi vous leur donnerez la possibilité de profiter des avantages offerts par le "Messenger" : que ce soit la Boîte aux Lettres (pour tous les échanges à but non lucratif) ou le nouveau service des Petites Annonces (celles-ci seront désormais publiées en plus, et sans frais supplémentaires, sur le 3616 TELL, service Minitel. - N'hésitez plus, offrez le "Messenger Suisse" !

Bon de cadeau

"Je désire offrir un abonnement de 11 numéros au Messenger Suisse à :"

Nom/prénom

Adresse

Pays/Code postal Ville

"Mes coordonnées :"

Nom/prénom

Adresse

Pays/Code postal Ville

Nous enverrons donc à cet heureux destinataire le numéro du mois de décembre du Messenger Suisse et lui annoncerons par lettre qu'il a reçu un abonnement du Messenger Suisse, cadeau de votre part. Pour le règlement, veuillez joindre un chèque bancaire de FF 175,- (étranger FF 190,-) à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. ou faire un virement sur notre CCP 12 273 27 G Paris.

Formulaire et titre de paiement à envoyer au
**Messenger Suisse, Service des Abonnements,
Le Mas Rouge, F-30250 Sommières
Tél. (16) 66.80.37.18**

Nous vous remercions et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.